

POSE DE LINER

LIEU DE FORMATION

INSTITUT SUPERIEUR DES METIERS DE LA PISCINE

Boulevard Léon Martin
85000 LA ROCHE SUR YON

PUBLIC CONCERNÉ

Salarié, dirigeants et créateurs d'entreprise des
Métiers de la Piscine

EFFECTIF

MINI : 3 stagiaires

MAXI : 6 stagiaires

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis exigé

DURÉE / DATES

1 jour - 7 heures

Dates : Mardi 11 octobre 2022
ou mardi 6 décembre 2022
ou mardi 13 décembre 2022
ou mardi 17 janvier 2023
ou mardi 28 février 2023
ou mardi 7 mars 2023
ou mardi 4 avril 2023

Horaires : 8h30-11h45 – 12h45-16h30

COÛT DE LA FORMATION

490 € nets de taxe

MATÉRIEL À PRÉVOIR POUR LA FORMATION

Matériel pour prise de note selon équipement du
stagiaire
Equipements de protection Individuels (EPI)
Chaussures de Sécurité

INFOS ET INSCRIPTION

Ligne directe inscriptions : 02 51 62 78 70
contact-ismp85@btpcfa-pdl.com
www.ismp-vendee.com

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de

Installer un liner souple sur un bassin, dans le respect des normes et des gestes techniques.

CONTENU

Connaître les normes et le matériel

- Les normes et la composition d'un liner

Préparer la pose du liner

- Prise de côtes et remplissage du bon de commande
- Préparation du support bassin

Mettre en place le liner

- Positionnement du liner dans le bassin
- Installation du système d'aspiration
- Brides et découpe des pièces à sceller

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Encadrement pédagogique : Andy FAVROU, Formateur professionnel qualifié et expérimenté dans les métiers de la piscine

Moyens matériels : Salle équipée d'un vidéoprojecteur, ateliers professionnels munis de :

- Une piscine réelle en fonctionnement
- Bac pédagogique pour pose de liner

Moyens pédagogiques : Approche théorique, mise en pratique et réalisation d'exercices tout au long de la formation. Un document technique sera remis lors de la formation.

SUIVI ET ÉVALUATION

Suivi pédagogique : Sans objet

Modalités de suivi de l'exécution : Feuille de présence

Modalités d'évaluation : Evaluation pratique sur une mise en situation et QCM en fin de formation.

Sanction : Attestation de formation